



RÉVISION DU PLU DE RIVIÈRE-SALÉE

Le diagnostic territorial

Première étape du projet, le diagnostic territorial permet d'analyser l'ensemble des composantes de Rivière-Salée et de définir ses atouts et ses contraintes en matière d'habitat, d'économie, de mobilité, d'offre de services et d'équipements, d'environnement, d'agriculture ou encore de développement durable. Il met en lumière les enjeux et défis auxquels la commune devra répondre demain.

➤ RIVIÈRE-SALÉE EN MARTINIQUE

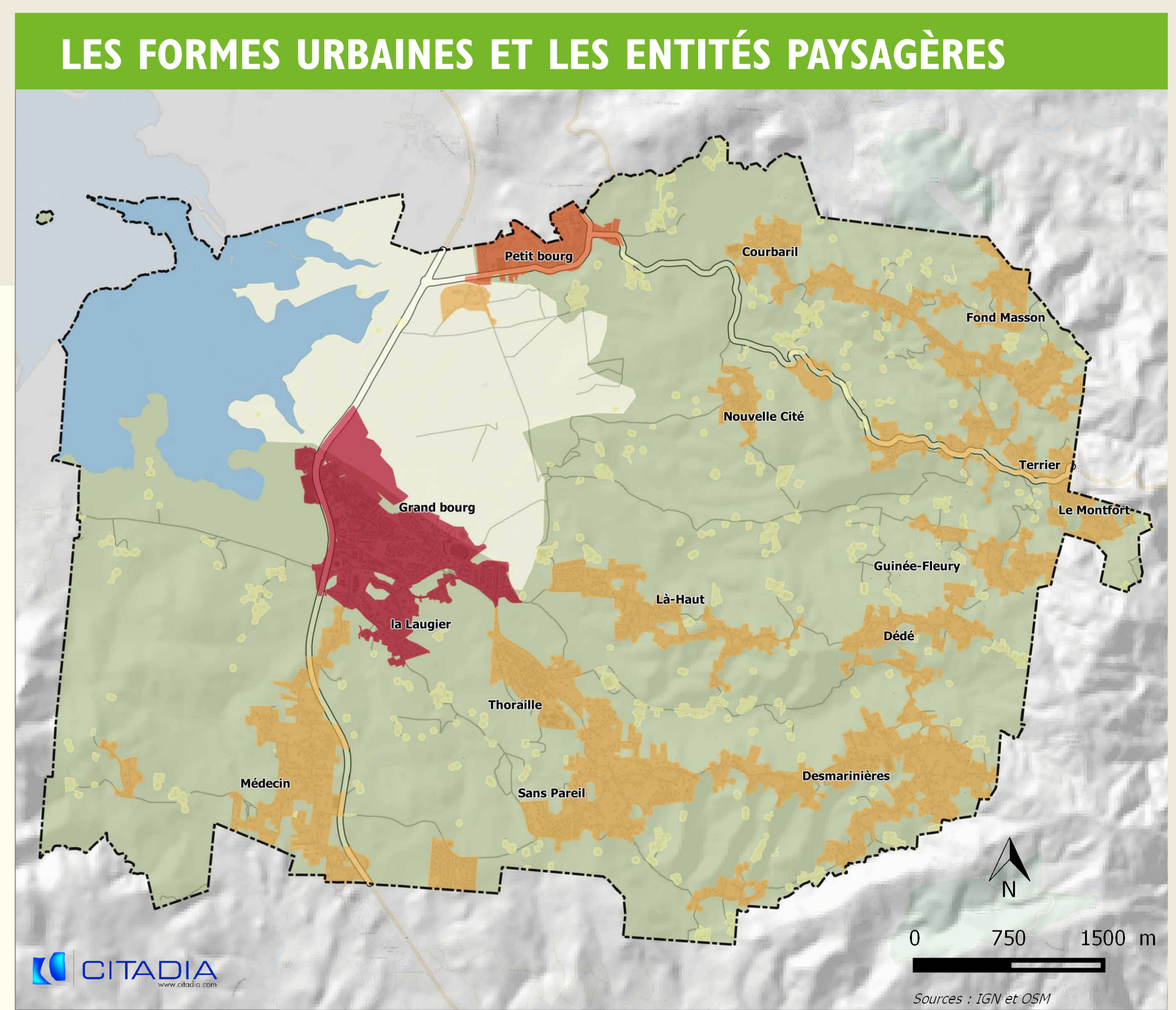
- 3 938 ha soit la 11^{ème} commune de l'île.
- Un littoral occupé par une mangrove riche mais déconnectée du reste de la commune.
- Des plaines agricoles à l'intérieur des terres.
- Un relief accidenté à l'est.
- Un territoire stratégique entre le centre de l'île (pôle commercial et d'emploi) et l'Espace Sud (pôle touristique et résidentiel attractif).



- Formes urbaines**
- Grand-Bourg
 - Petit-Bourg
 - Quartier
 - Habitat diffus
- Entités paysagères**
- Mangrove
 - Morne habité
 - Plaine agricole

➤ UNE URBANISATION STRUCTURÉE AUTOUR DES PÔLES D'HABITAT

L'organisation urbaine saléenne est aujourd'hui structurée autour de deux centres historiques : Grand-Bourg et Petit-Bourg. Elle est composée d'une mosaïque de quartiers situés dans les morne. Ces quartiers possèdent une forte valeur identitaire. Cette organisation urbaine est caractérisée également par de nombreux secteurs d'habitat diffus ou isolés au cœur des espaces naturels et agricoles.



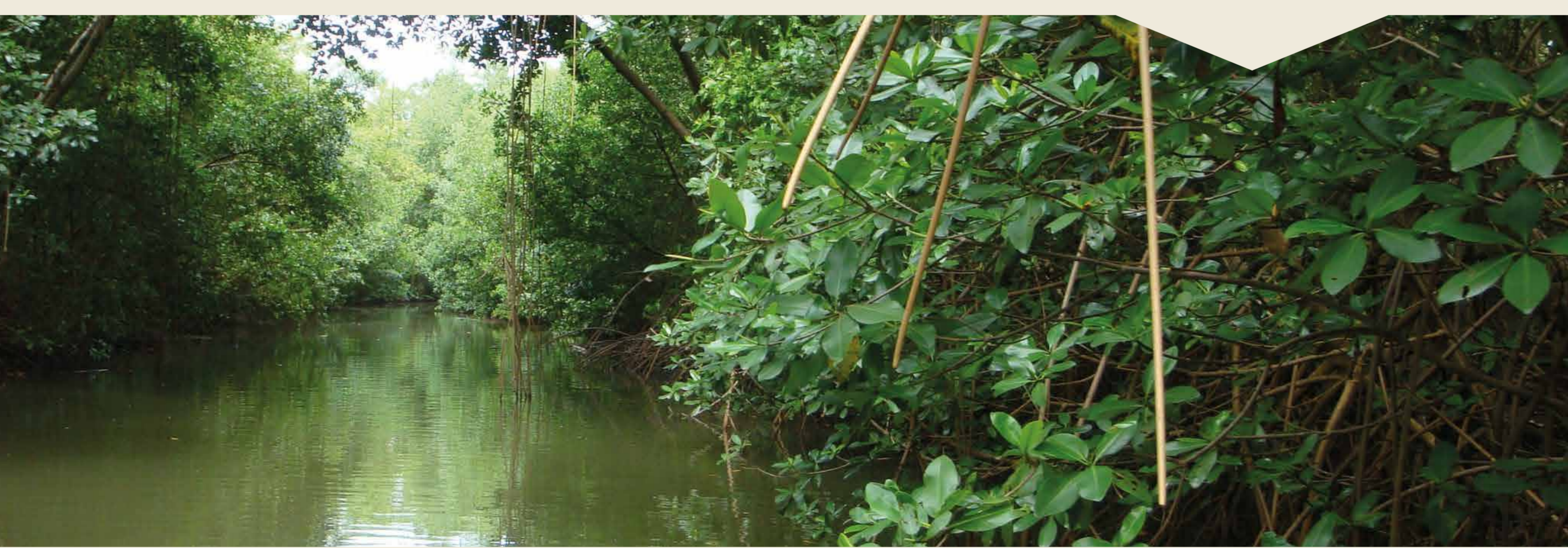
➤ ...AU CŒUR DE 4 GRANDES ENTITÉS PAYSAGÈRES...

Les espaces urbanisés de Grand-Bourg et Petit-Bourg

- Une atmosphère minérale.
- Un habitat pavillonnaire majoritaire.
- Des bâtiments délabrés ou à l'abandon.

La mangrove et la baie de Genipa

- C'est 2/3 des mangroves de l'île.
- Milieu naturel riche en biodiversité structuré par l'eau (rivières et littoral).
- Deux entités : la partie humide proche des côtes et l'arrière-mangrove (savane).
- Une barrière entre le littoral et la commune masquant la mer.

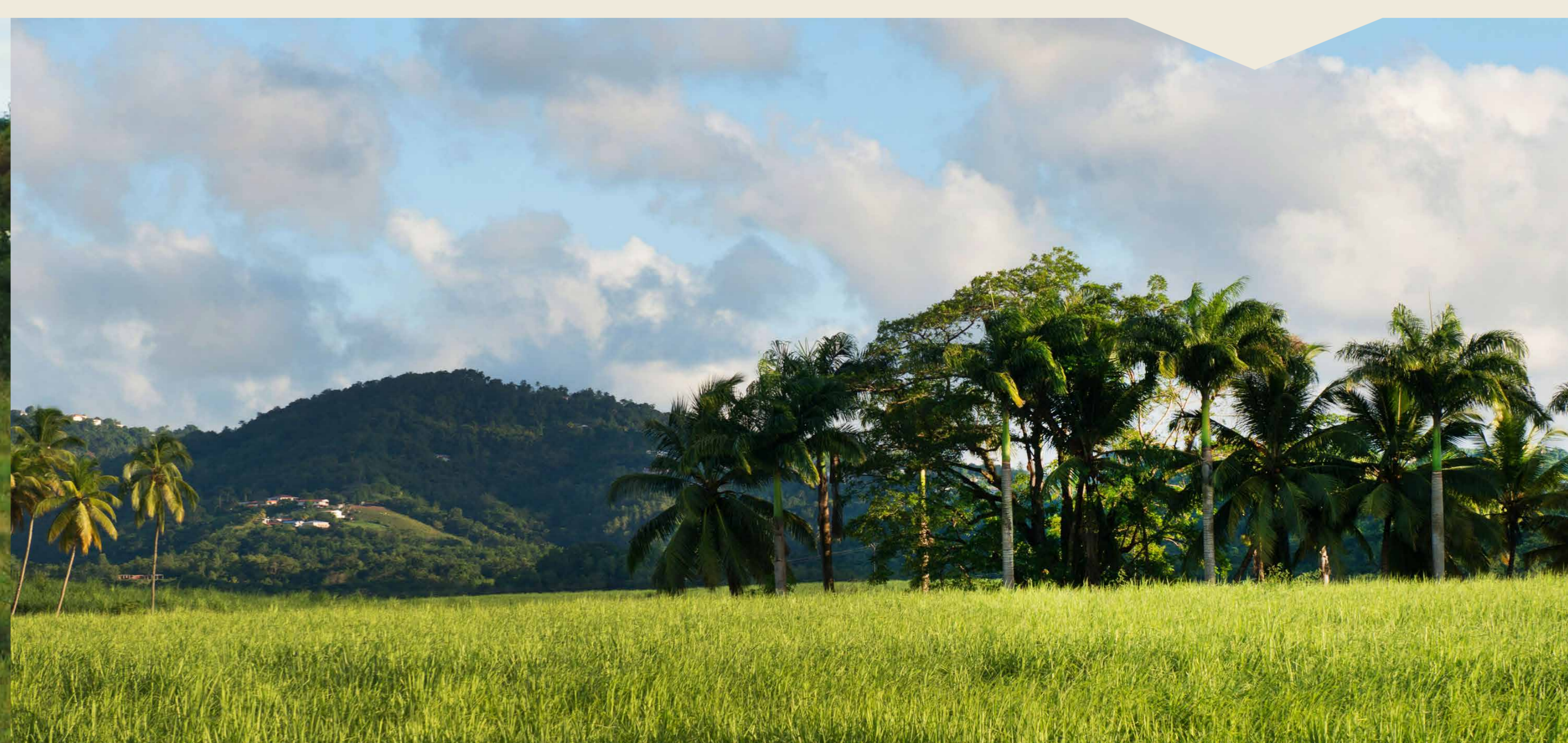


Les mornes

- Monts et collines densément végétalisés.
- Habitat diffus sur les pentes.
- Ambiance naturelle et verte.

La plaine agricole

- Entre le littoral et les mornes.
- Paysage couvert de grandes cultures de cannes à sucre.
- Forte valeur identitaire et culturelle.



+ D'INFO

SERVICE URBANISME

60 rue Schoelcher - Rivière-Salée
05 96 68 79 38 - urbanisme@mairie-riviere-salée.fr

PLU
Plan local d'urbanisme



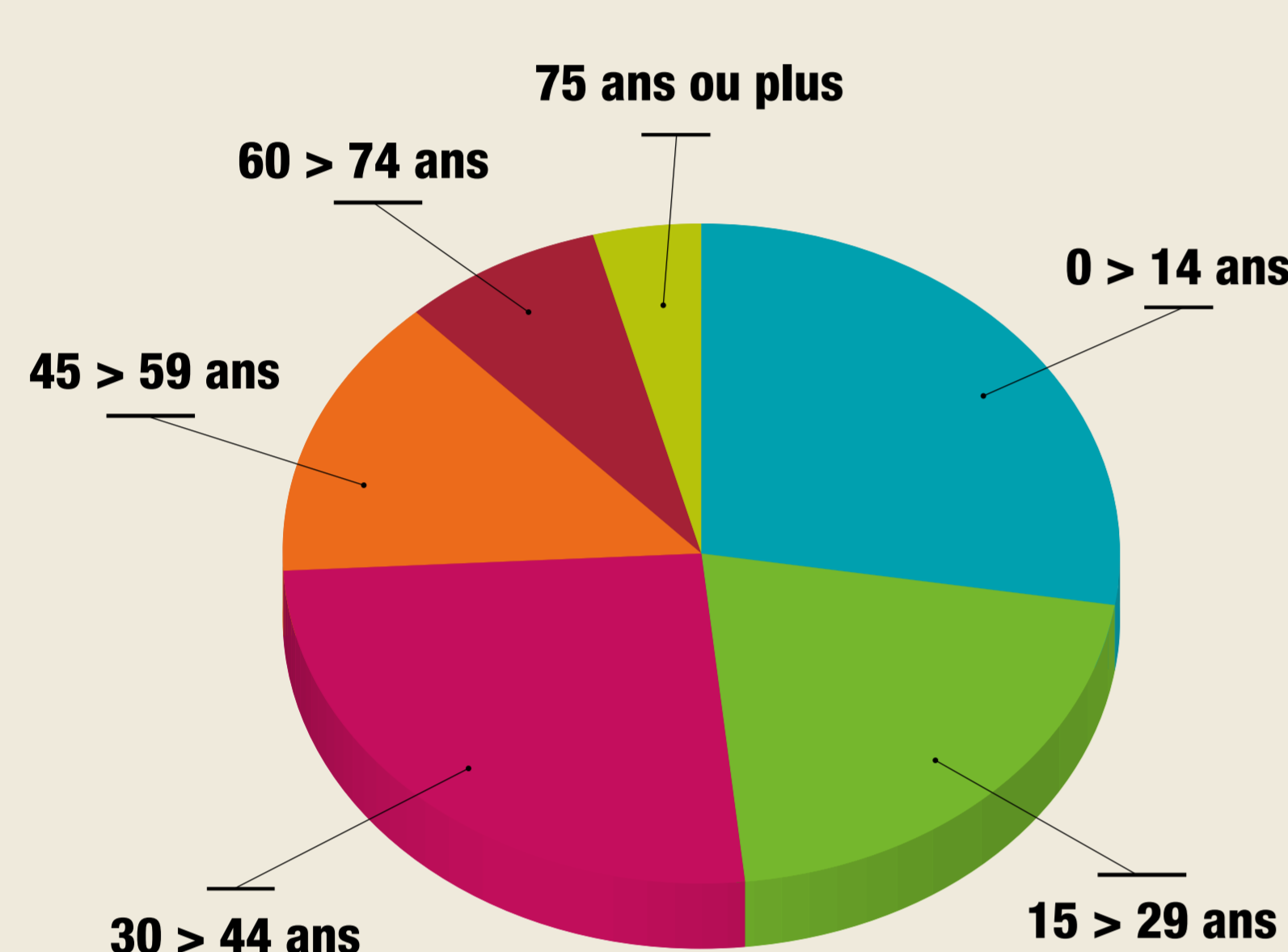
RÉVISION DU PLU DE RIVIÈRE-SALÉE

Le diagnostic territorial

UN PARC DE LOGEMENTS À ADAPTER POUR RÉPONDRE AUX ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES

- Une population jeune malgré un vieillissement démographique qui s'accélère.

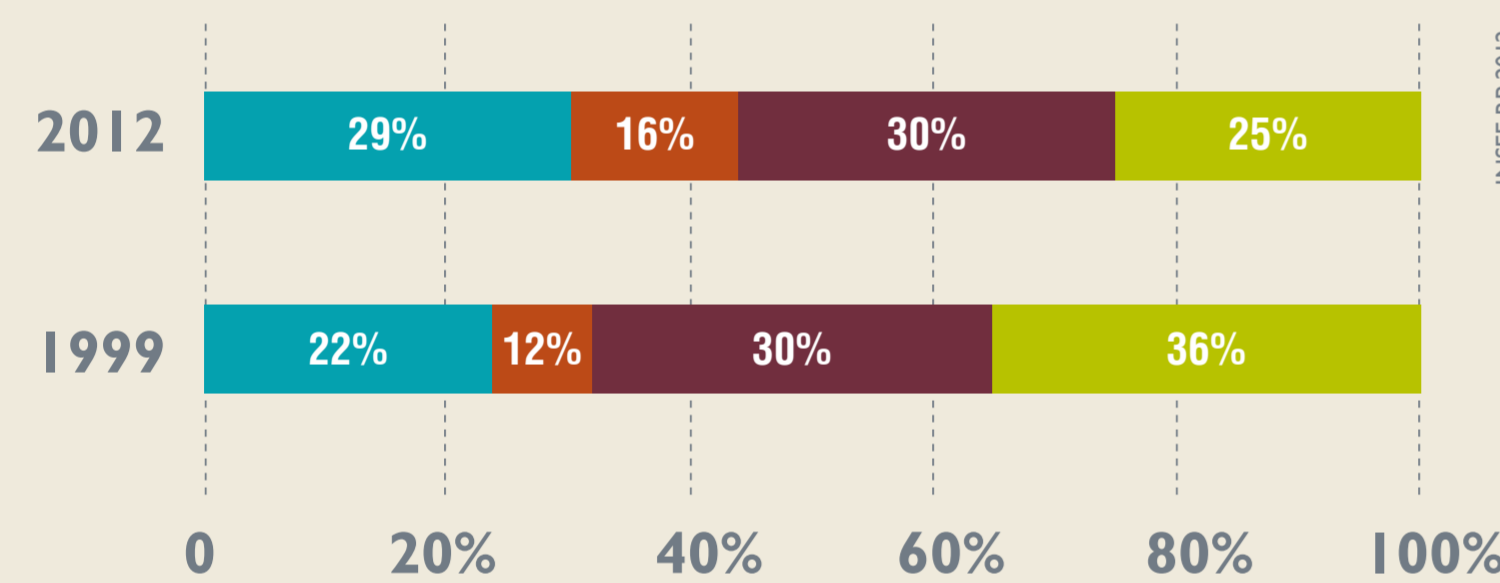
Répartition par âge de la population saléenne en 2012



- Des ménages qui ont fortement évolué depuis 10 ans :

2,5 personnes par ménage en 2012

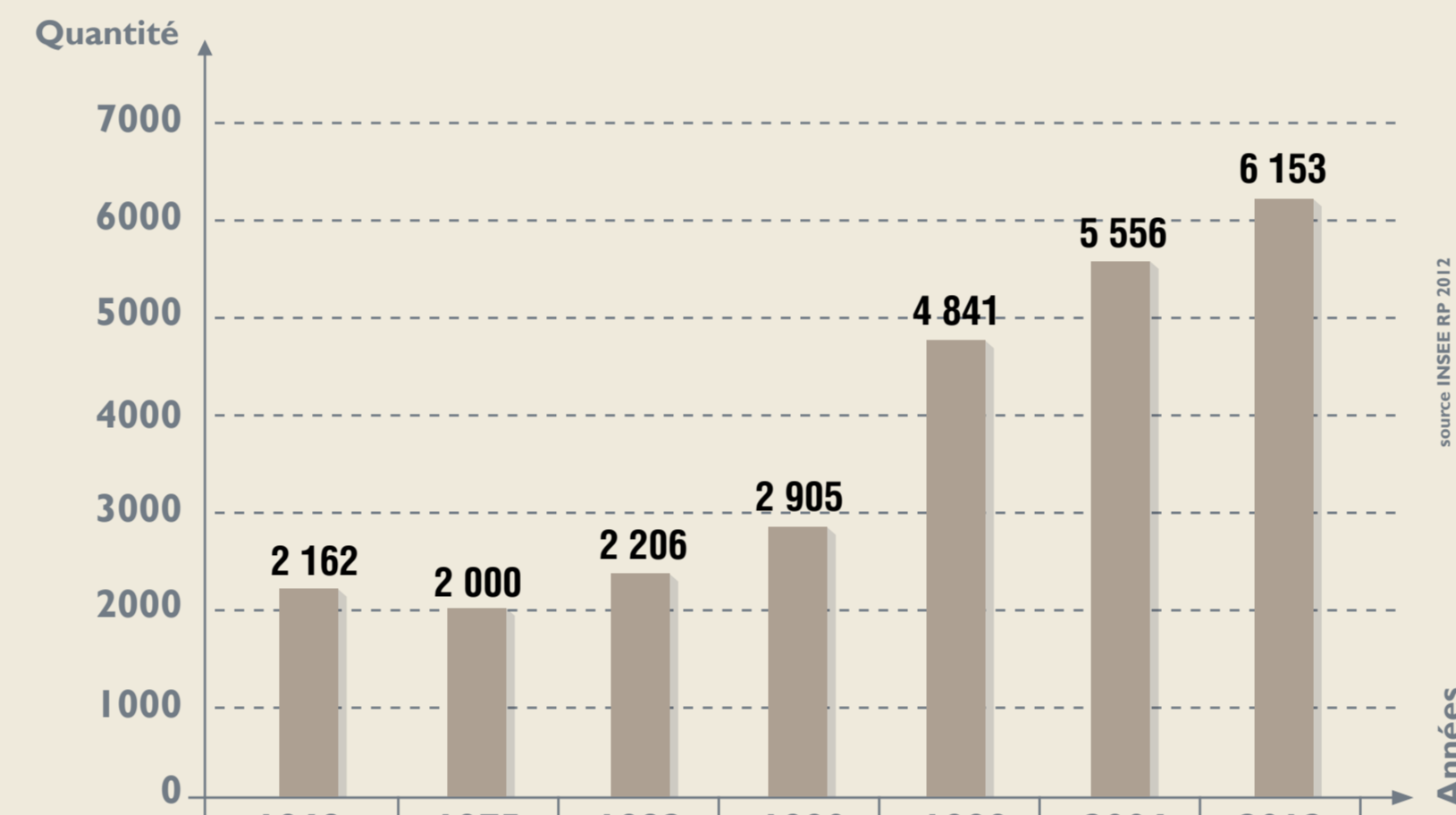
Composition des ménages



- Un profil des ménages dont la taille correspond globalement à la moyenne de l'île.

- 6 163 logements en 2012 répartis de manière équilibrée sur le territoire, en cohérence avec l'évolution de la population...

Evolution du parc de logements saléen au cours des 40 dernières années



- ... dont quasi 70% de logements individuels.

- 835 logements vacants en 2012 dont 379 depuis 2006...



- ... Malgré un parc relativement récent : près de la moitié ont été construits après 1990.

- Une majorité de grands logements inadaptés aux ménages : les T4, T5 et + représentent près de 60% du parc.

- 1 491 logements sociaux en 2014 soit le plus gros parc de la communauté d'agglomération de l'Espace Sud.



ÉQUIPEMENTS, SERVICES ET COMMERCES : UNE OFFRE DE PROXIMITÉ COMPLÈTE

- Deuxième ville de la Martinique en terme d'équipements et services.
- 200 équipements et services soit 16 pour 1000 habitants : 14 équipements de la petite enfance au lycée, EPHAD¹, CAR², Pôle emploi, stades et plateaux sportifs, médiathèque...
- Le marché couvert de Grand-Bourg est une centralité commerciale à exploiter.



- 75 commerces de proximité dont 2 grandes distributions répartis principalement à Grand-Bourg.

- Des commerces d'appoints dans certains quartiers.

- Une tendance à la concentration dans les zones d'activités de Laugier et de l'Espérance.

¹ : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées de Logis Saint-Jean.
² : Compte Administratif Retraité.



+ D'INFO

SERVICE URBANISME

60 rue Schoelcher - Rivière-Salée
 05 96 68 79 38 - urbanisme@mairie-riviere-salée.fr

PLU
 Plan local d'urbanisme



RÉVISION DU PLU DE RIVIÈRE-SALÉE

Le diagnostic territorial

➤ SE DÉPLACER À RIVIÈRE-SALÉE

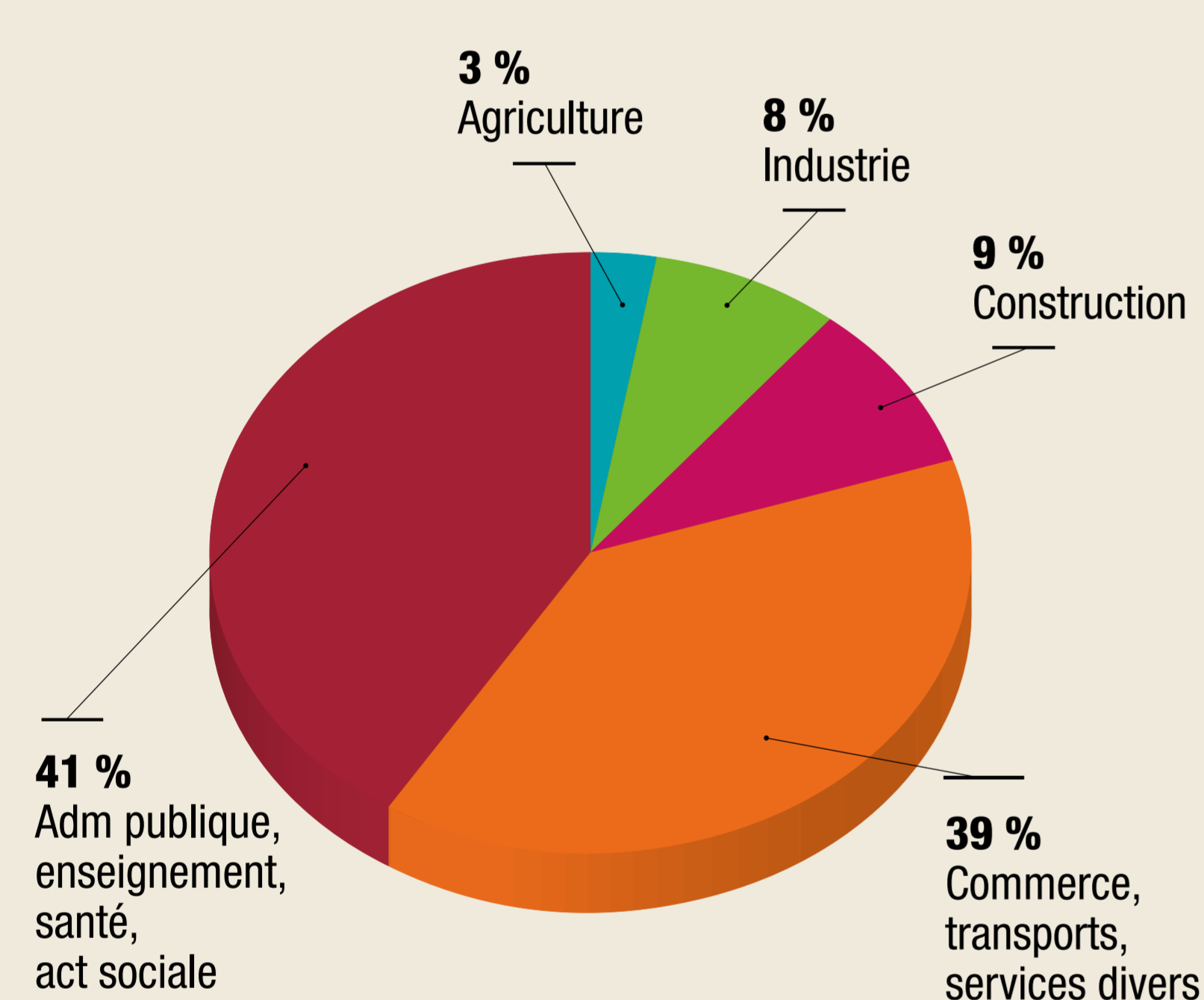
- 3,7 déplacements par jour et par personne en moyenne dont 83% en voiture.
- 1h30 : durée moyenne des déplacements par personne et par jour soit le 2^{ème} temps le plus élevé de l'île.
- Un trafic important entraînant des difficultés de circulation et des encombrements.
- Une alternative à la voiture à rechercher et à développer :
 - 5 lignes de bus du réseau de la de la communauté d'agglomération de l'Espace Sud ;
 - Un potentiel pour développer les déplacements piéton et en vélos malgré des freins ;
 - Un projet de prolongement du TCSP pour désengorger la RN5.



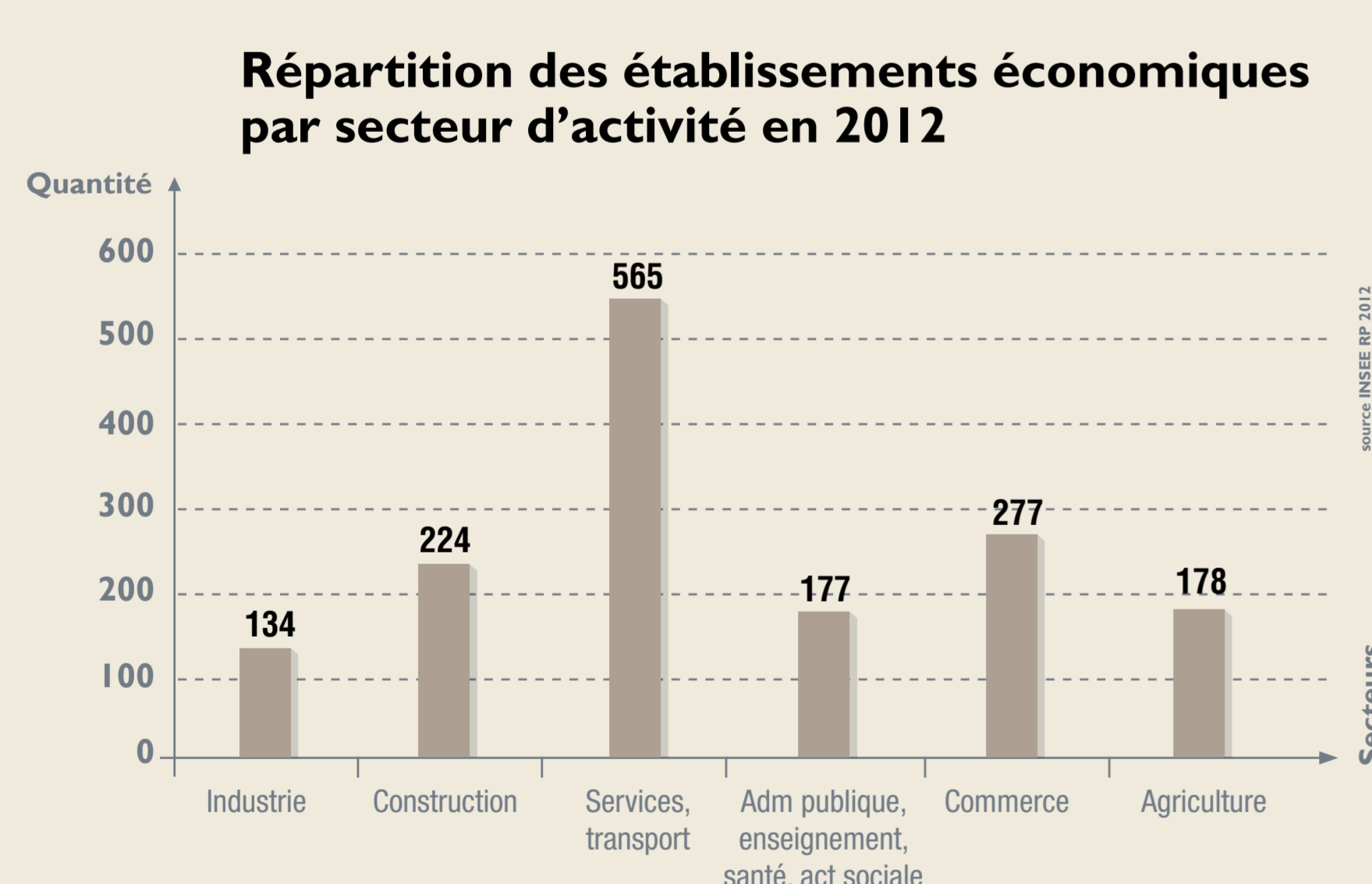
➤ LETISSU ÉCONOMIQUE SALÉEN : DOMINÉ PAR UNE ÉCONOMIE DE SERVICE

- 3 063 emplois en 2012 dont 640 supplémentaires depuis 1999.
- L'agriculture, une tradition saléenne :
 - Une activité diversifiée : cannes à sucre, élevage, banane, maraichage et horticulture ;
 - 202 exploitations agricoles en 2010 sur 1 568 ha soit une baisse de 30% de la surface exploitée au cours des 10 dernières années ;
 - 600 ha en friche ;
 - Des initiatives en faveur de l'agriculture de proximité et de la diversification des activités : ferme d'insertion, production de cacao, vente en circuits-courts, jardins familiaux, etc.
- 3 espaces d'activités à vocation économique :
 - Les zones d'activités de Laugier et de l'Espérance ;
 - Le site de l'ancienne usine à Petit-Bourg ;
 - Le projet de Maupéou.

Répartition des emplois par secteur d'activité en 2012



- 1 555 établissements économiques.



+ D'INFO

SERVICE URBANISME

60 rue Schoelcher - Rivière-Salée
05 96 68 79 38 - urbanisme@mairie-riviere-salée.fr

PLU
Plan local d'urbanisme



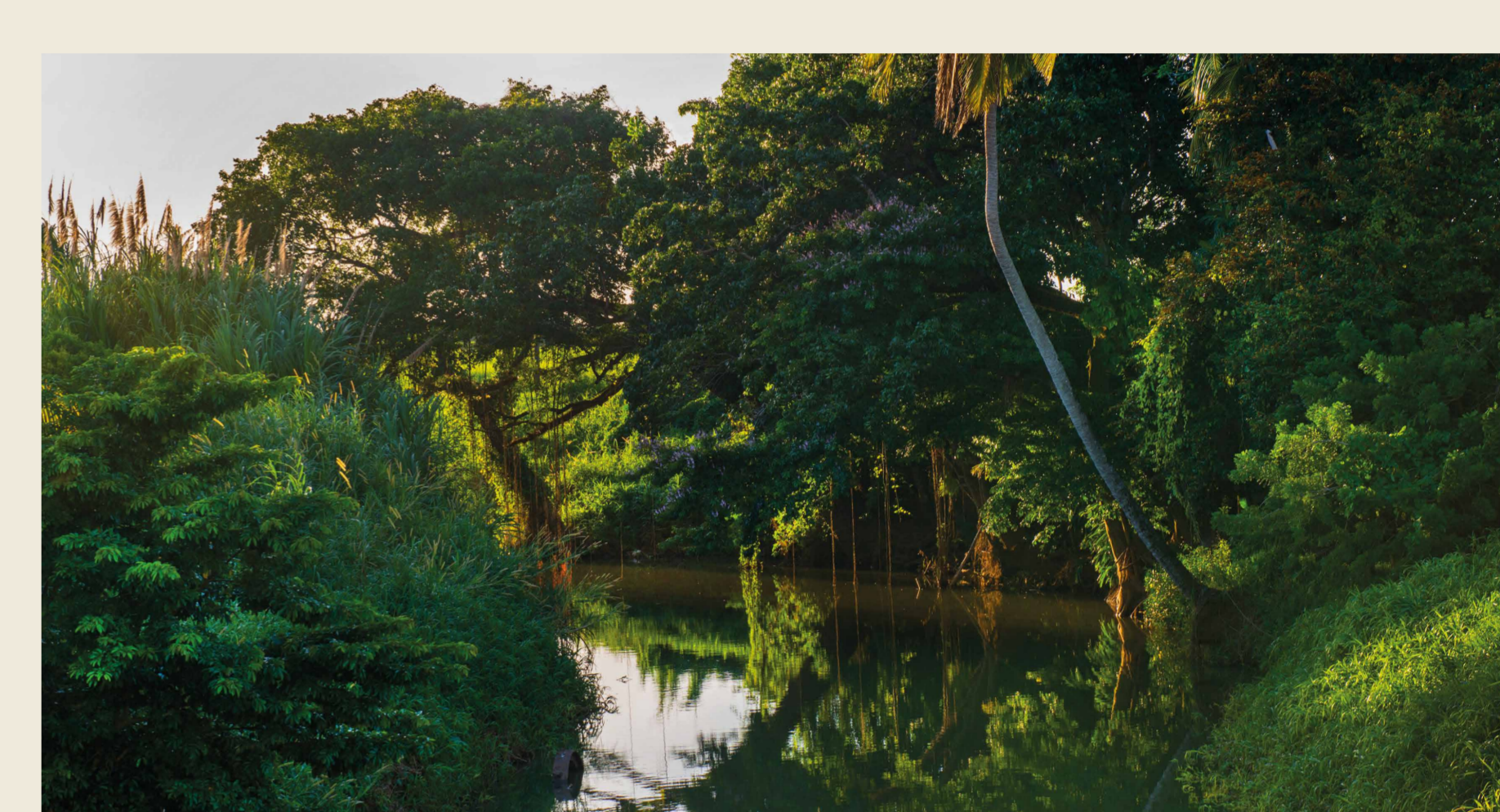
RÉVISION DU PLU DE RIVIÈRE-SALÉE

Le diagnostic territorial

➤ DES ÉCHANGES ÉQUILIBRÉS ENTRE LE LITTORAL ET LES MORNES À MAINTENIR...

... MALGRÉ UNE URBANISATION RELATIVEMENT IMPORTANTE

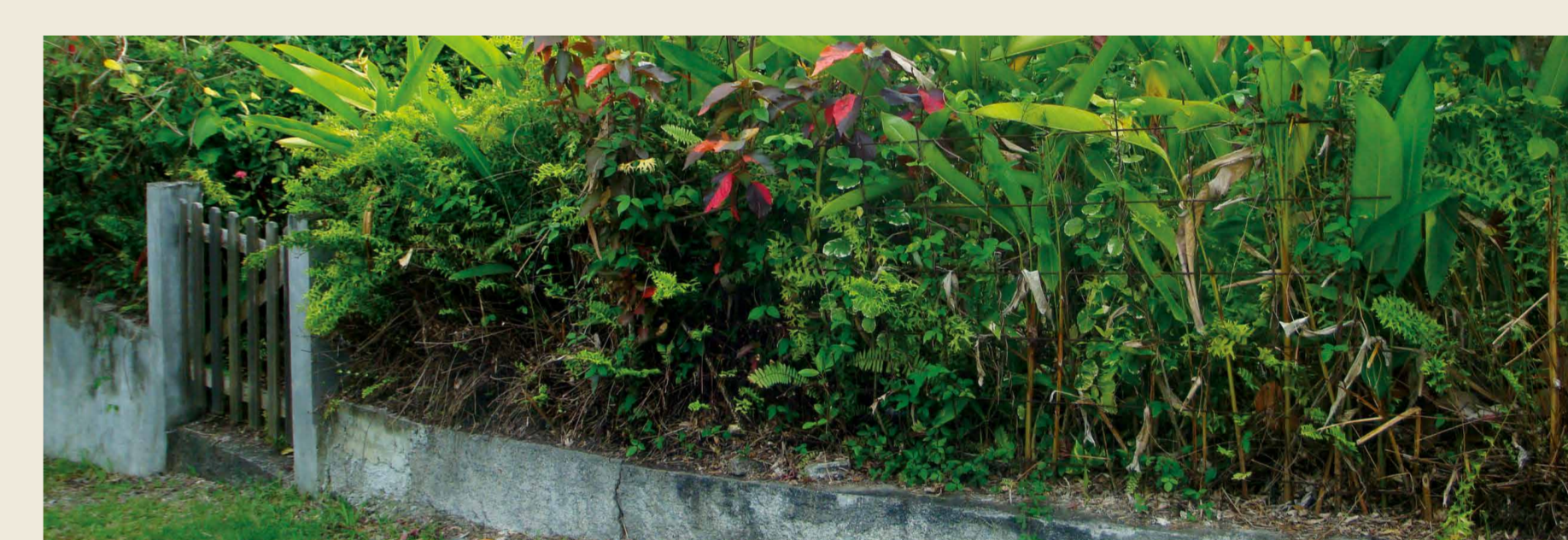
La trame verte et bleue est un outil d'aménagement visant à constituer ou reconstituer un réseau écologique cohérent à l'échelle du territoire (réservoirs de biodiversité, corridors écologiques, espaces naturels relais). Outre la constitution d'un réseau écologique cohérent permettant d'assurer la survie des espèces animales et végétales, de multiples usages peuvent être associés à la trame verte et bleue : parcours de liaisons douces, espaces récréatifs, gestion alternative des eaux pluviales, agriculture urbaines, etc.



- Une nature omniprésente :
 - Les milieux boisés : forêts humides et sèches, mangrove, ...
 - Les milieux ouverts et cultivés : champs de cannes à sucre, savanes, prairies, haies, friches naturelles ou agricoles.

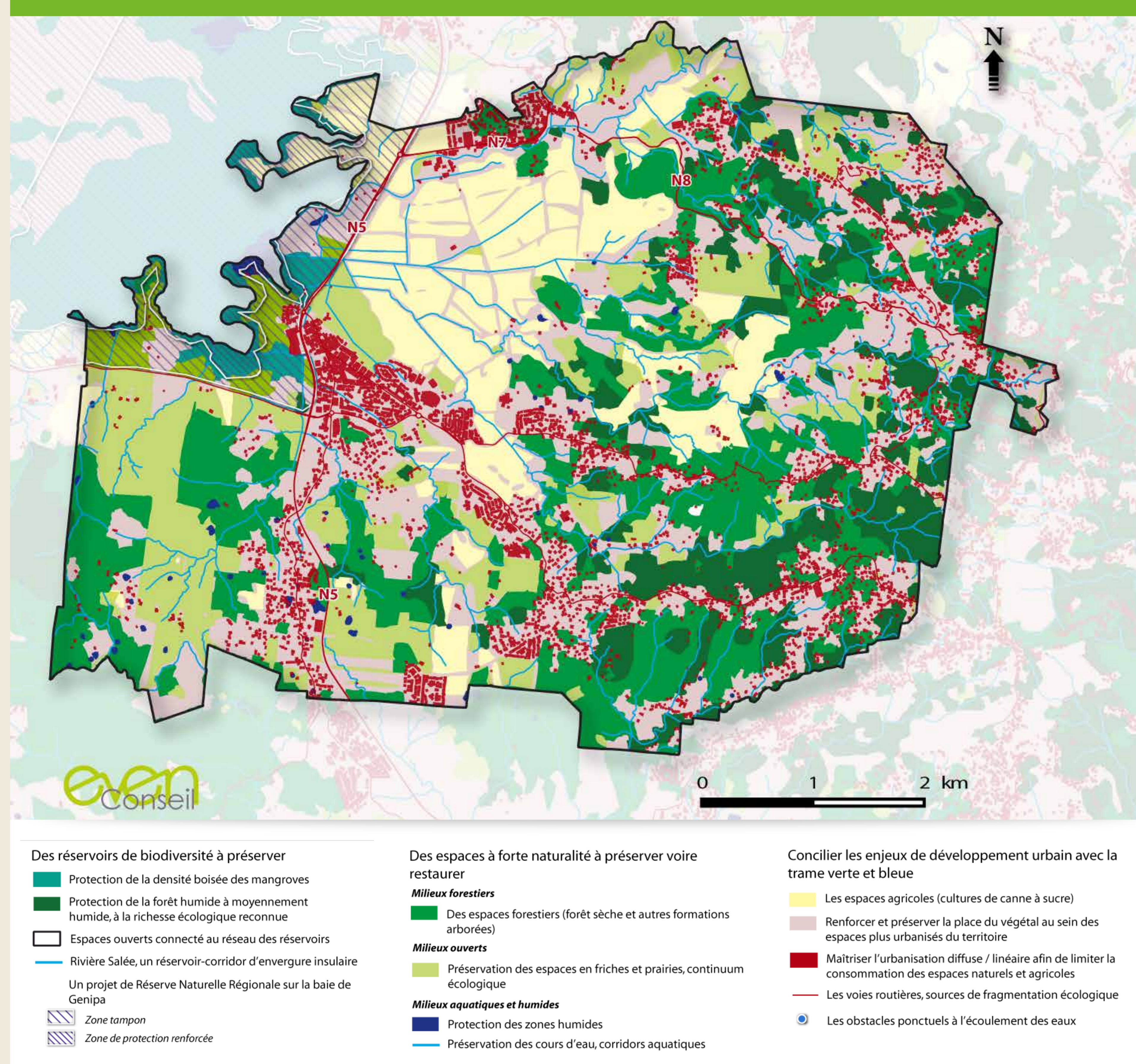


- Le réseau hydrographique : cours d'eau, ravines, littoral, ...
- La nature en ville : espaces publics plantés, jardins privés, liaisons douces végétalisés, enrochements, ...



- Les liaisons vertes, espaces naturels et agricoles essentiels dans le fonctionnement du territoire.

UNE TRAME VERTE ET BLEUE PORTEUSE DE RICHESSES ÉCOLOGIQUES AVÉRÉES, À PRÉSERVER ET À VALORISER



➤ UN TERRITOIRE EXPOSÉ AUX RISQUES NATURELS

- Inondations : crues torrentielles, débordements.
- Mouvements de terrain : glissements de terrain, coulées de boue, chutes de blocs et éboulements.
- Un risque sismique fort.
- Les aléas littoraux : submersion marine, houle cyclonique, érosion marine.



+ D'INFO

SERVICE URBANISME

60 rue Schoelcher - Rivière-Salée
05 96 68 79 38 - urbanisme@mairie-riviere-salée.fr

PLU
Plan local d'urbanisme



RÉVISION DU PLU DE RIVIÈRE-SALÉE

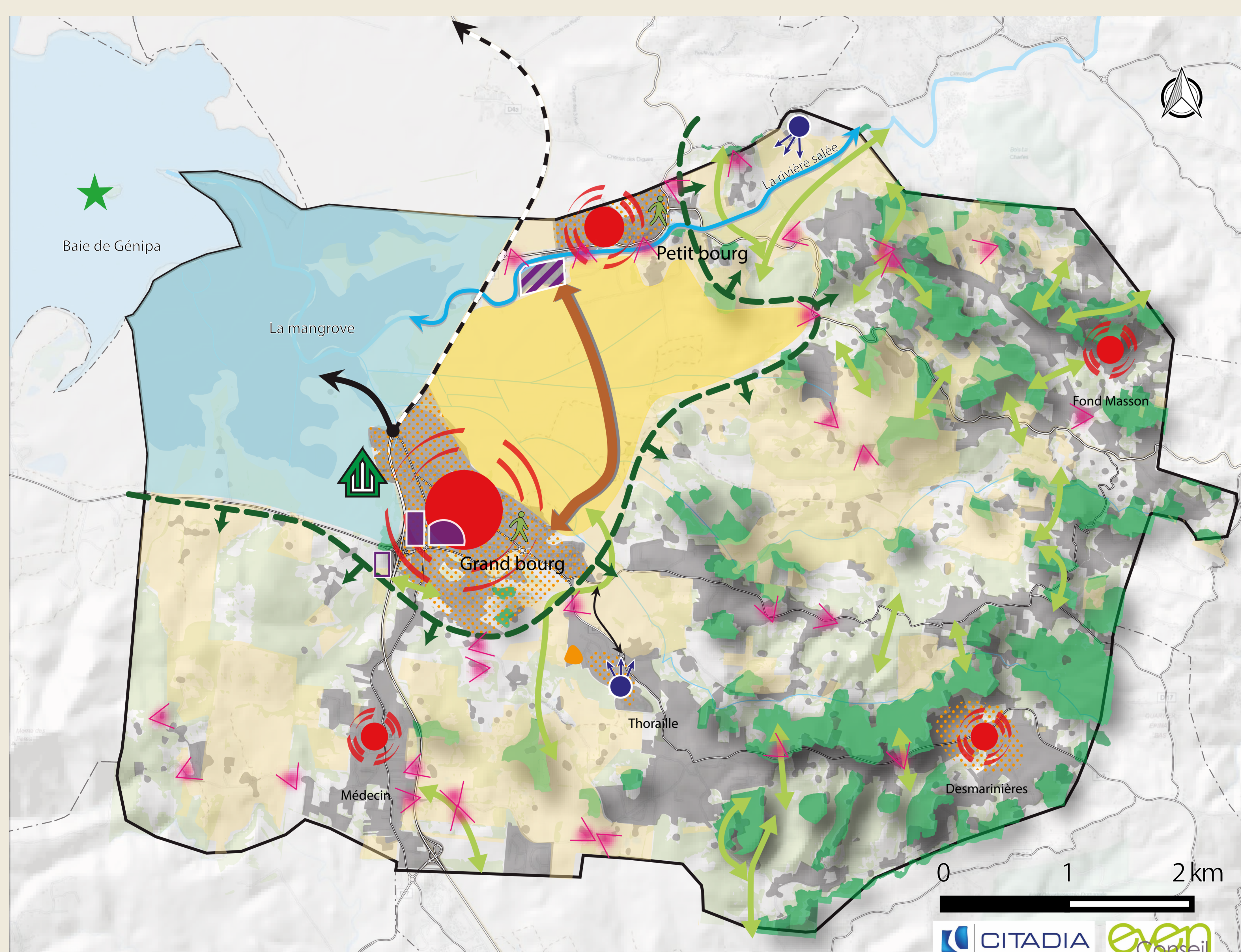
Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

Véritable clef de voûte du futur PLU de Rivière-Salée, le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) formalise un projet de territoire pour les dix ans à venir. Il définit les grandes orientations en matière d'habitat, d'équipements, d'activités économiques, d'offres commerciales, de mobilité, de protection des espaces naturels et de leur valorisation notamment la mangrove ou encore de préservation du cadre de vie.

La révision du PLU de Rivière-Salée intervient dans un contexte démographique, urbain et environnemental renouvelé qui soulève des enjeux

majeurs pour l'avenir de la commune : développement de l'urbanisation, stabilisation de la croissance démographique, fragilisation des impacts du développement sur la biodiversité et les paysages, changements climatiques, etc. Devant cette situation, les élus Saléens souhaitent accentuer leur engagement en faveur d'un développement maîtrisé et de qualité permettant de « faire mieux » avant de « faire plus », de passer d'un urbanisme d'opportunité à un urbanisme de projet pour faire de Rivière-Salée « la capitale du sud » de la Martinique à l'orée des 10 prochaines années.

➤ VALORISER L'IMAGE DE RIVIÈRE-SALÉE EN S'APPUYANT SUR SES RICHESSES NATURELLES ET PATRIMONIALES



Le territoire de la commune est exceptionnel et il mérite d'être préservé : façade littorale, paysages, diversité des milieux naturels, histoire industrielle et agricole, etc.. Il s'agit de valoriser et de promouvoir ces richesses au service de l'image du territoire.

ville littorale

ville verdoyante

ville nourricière

ville durable et exemplaire

ville accueillante et solidaire

ville attractive et rayonnante

Orientation 1 : valoriser l'image de Rivière-Salée en s'appuyant sur les richesses héritées de l'histoire et l'identité plurielle de la commune

a- Ville littorale

- Préserver le caractère naturel de la mangrove
- Aménager un accès direct à la mangrove depuis la rivière Salée
- Créer la maison de la mangrove à proximité de cet accès
- Valoriser le Petit-Ilet en tant qu'espace d'agrément et de loisirs

b- Ville paysage

- Préserver les paysages de mornes verts
- Respecter les points de vue remarquables et les perspectives visuelles
- Mettre en valeur le cheminement reliant Petit-Bourg à Grand-Bourg

c- Ville nourricière

- Conforter la vocation agricole de plaine sucrée
- Préserver le potentiel de production des terres agricoles des filières saléennes
- Projet de jardins partagés à Thoraille

Orientation 2 : conforter Rivière-Salée en tant que ville majeure du sud de la Martinique, au cœur d'un bassin de vie dynamique

a- Ville accueillante et solidaire

- S'engager en faveur d'une politique volontariste de remise sur le marché de logements vacants

b- Ville active et dynamique

- Favoriser la requalification et l'optimisation des zones d'activités de l'Espérance et de Laugier
- Etudier les conditions de mutation économique du site de l'ancienne usine à Petit-Bourg
- Projet de la ZAC de Maupéou

c- Ville durable et exemplaire

- Développer des aménagements en faveur des modes doux et actifs

➤ CONFORTER ET FAIRE RAYONNER RIVIÈRE-SALÉE EN TANT QUE VILLE MAJEURE DU SUD DE LA MARTINIQUE, AU CŒUR D'UN BASSIN DE VIE DYNAMIQUE

Le positionnement stratégique de Rivière-Salée au sein de l'Espace Sud et au cœur des échanges est un atout majeur. Avoir un cadre urbain de qualité permet d'apporter des réponses adaptées aux besoins des habitants (logements, équipements, emplois, services, commerces, transport, etc.) tout en mettant en valeur ce territoire traversé et utilisé quotidiennement par des milliers de martiniquais.



+ D'INFO

SERVICE URBANISME

60 rue Schoelcher - Rivière-Salée
05 96 68 79 38 - urbanisme@mairie-riviere-salée.fr

PLU
Plan local d'urbanisme

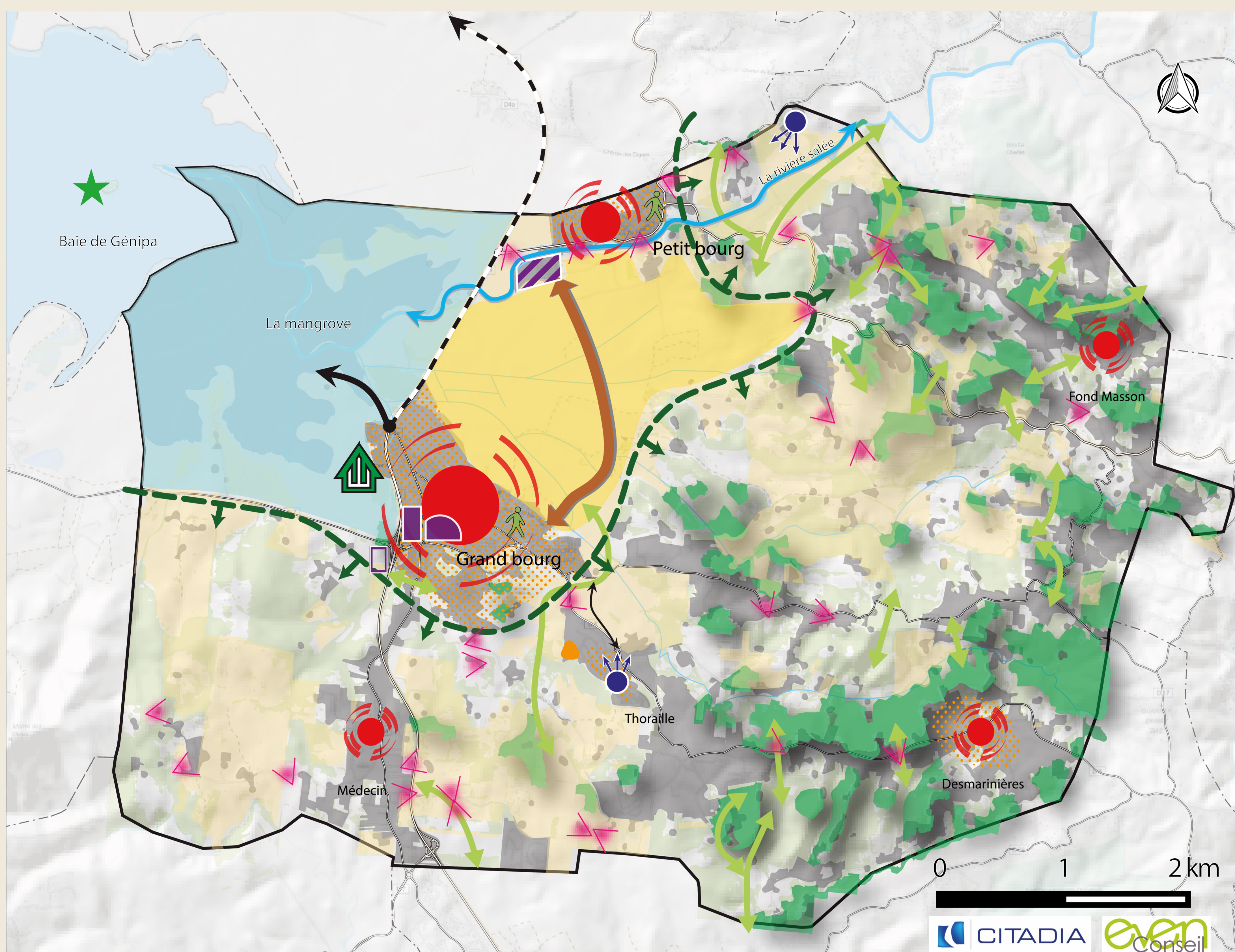


RÉVISION DU PLU DE RIVIÈRE-SALÉE

Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

» UNE URBANISATION ORGANISÉE ET MAITRISÉE, EN ACCORD AVEC LES SENSIBILITÉS ENVIRONNEMENTALES ET LES RICHESSES AGRICOLES SALÉENNE

L'ambition du PLU révisé est d'accroître l'engagement de la commune en faveur d'une urbanisation durable et respectueuse des richesses environnementales et agricoles de la commune. Parallèlement, la qualité du cadre de vie saléen reconnu et apprécié doit être préservé et amélioré pour redonner aux saléens l'envie de vivre en ville.



Orientation 3 : une urbanisation organisée et maîtrisée, en accord avec les sensibilités environnementales et les richesses agricoles saléennes

a- Ville préservée

- Préserver les réservoirs de biodiversité
- Conserver des coupures d'urbanisation garantant d'une trame Verte et Bleue fonctionnelle

b- Ville équilibrée

- Prévoir le développement de l'urbanisation nouvelle au sud des espaces actuellement urbanisés

Orientation 4 : une organisation multipolaire garante des solidarités et du cadre de vie des ménages

a- Une ville et ses quartiers

- Affirmer un centre-ville dynamique, animé et de qualité à Grand-Bourg
- Conforter Petit-Bourg en tant que centralité urbaine relais au nord de commune
- Structurer les quartiers en tant que lieux de vie et d'animation de proximité

b- Ville mobile et connectée

- Favoriser le désenclavement des quartiers de la commune
- Organiser les déplacements autour d'un pôle d'échange multimodal et accompagner l'arrivée éventuelle du TCSP à long terme

ville agréable et animée

ville préservée

ville équilibrée

une ville et ses quartiers

ville mobile et connectée

» UNE ORGANISATION MULTIPOLAIRE GARANTE DES SOLIDARITÉS ET DU CADRE DE VIE DES MÉNAGES

Historiquement, le développement de la commune en périphérie des bourgs et des quartiers a créé une déconnexion entre zones d'habitat et secteurs équipés et commerciaux augmentant les déplacements automobiles quotidiens. De fait, Grand-Bourg et Petit-Bourg sont confrontés à plusieurs défis : vieillissement de la population, concurrence des zones d'activités, perte d'attractivité, etc. Ainsi, le PADD doit conforter l'organisation multipolaire de la commune permettant un développement équilibré de toutes les zones (offre de proximité, mixité sociale et générationnelle, etc.) tout en améliorant l'organisation des déplacements.



© Alain Poirier - 2017



+ D'INFO

SERVICE URBANISME

60 rue Schoelcher - Rivière-Salée
05 96 68 79 38 - urbanisme@mairie-riviere-salée.fr

PLU
Plan local d'urbanisme